

ASPP 65  
Bureau AREDA  
16 rue du Docteur Bergugnat  
65400 ARGELES-GAZOST

Monsieur le Préfet de Région Midi-Pyrénées  
Coordonnateur du suivi de l'ours pour la  
chaîne des Pyrénées  
Place Saint-Etienne  
31038 TOULOUSE CEDEX

Argelès-Gazost, le 19 février 2007

Objet :  
Ours Franska

Monsieur le Préfet,

En préambule nous tenons à vous rappeler quelques points souvent éludés :

- les terrains d'estive « victimes de Franska » n'appartiennent pas à l'Etat mais aux collectivités locales.
- Ces mêmes collectivités locales ainsi que la très large majorité des communes de l'arrondissement se sont prononcées contre les lâchers d'ours.
- Le système pastoral pratiqué aujourd'hui est la continuité parfaite de savoirs-faire ancestraux adaptés au terrain, aux points d'eau, pâturage nocturne... Les troupeaux s'ils ne sont pas accompagnés jour et nuit sont surveillés et soignés régulièrement.
- Les DOCOB Natura 2000 préconisent le développement de ce pastoralisme en tant qu'acteur du maintien de la biodiversité.

Nous demandons donc à nouveau le retrait de Franska.

Nous ne sommes cependant pas dupes de la réponse à cette demande.

Réunis sous l'égide de l'ASPP 65 les éleveurs du secteur, avec les maires, les présidents des groupements pastoraux se sont rencontrés le 12 février 2007 pour trouver des solutions efficaces. Les solutions classiquement préconisées par l'Etat ont été évoquées, étudiées. En vain, aucune ne peut solutionner le problème sur le secteur, c'est pourquoi à 70 jours des départs à l'estive nous demandons que **l'Etat responsable des introductions d'ours slovènes** sur les Pyrénées prennent en charge **la sécurisation des troupeaux**, depuis l'organisation jusqu'au financement.

Les élus ou les présidents de groupements pastoraux ne sont plus en capacité d'assurer la sécurité des estives pour des éleveurs qui paient pour pacager.

Les élus ou les présidents de groupements pastoraux ne peuvent ni ne veulent assurer la moindre embauche, aucune condition sanitaire ou sociale ne pouvant être respectée.

Nous avons des pratiques coutumières qui ont fait leur preuve depuis plusieurs générations, nous ne pouvons pas en changer. L'ours vient bouleverser l'équilibre social et économique des vallées.

L'installation de l'ours à long terme et son expansion entraîneront le retrait des troupeaux sur les zones concernées et par là même un appauvrissement de la biodiversité.

Comment, Monsieur le Préfet, comptez-vous répondre aux préoccupations des éleveurs, des gestionnaires et des propriétaires des estives ?

Le problème est urgent.

Le Préfet des Hautes-Pyrénées s'est engagé à Salles-Argelès le 14 septembre 2006 à réaliser un diagnostic pastoral sur ce secteur. Pouvez-vous nous communiquer le résultat s'il vous plaît.

Nous vous invitons à venir sur le site pour apprécier la réalité du terrain.

Nous vous prions, Monsieur le Préfet de Région, de bien vouloir accepter nos salutations les plus sincères.

Marie-Lise Broueilh  
Présidente ASPP 65

## **Signataires de la lettre**

### **Pour les Hautes-Pyrénées**

#### **Maires**

- Maire de SEGUS: Laurent Barrau
- Maire de VIGER: Bernard Lacoste
- Maire d'OMEX :
- Maire de SALLES-ARGELES
- Maire d'OSSEN
- Maire de SERE en LAVEDAN : Louis Aguillon
- Maire d'AGOS-VIDALOS
- Maire de SAINT-PE de Bigorre: Bruno Lepore (Conseiller Général)
- Maire de FERRIERES : Jean MIRO

#### **Réserve du Pibeste**

- Président du SIVU: Hubert.Mathieu

#### **Groupements Pastoraux**

- Saint-Pé de Bigorre: Léon Esquerre
- Cauci Pibeste : Bernard Capdevielle
- Batsurguère : C. Escalé

### **Pour les Pyrénées - Atlantiques**

#### **Maires**

- Maire d'ARTHEZ-ASSON : Michel Dourau
- Maire de BRUGES : Xavier CAMET
- Maire de LESTELLE-BETHARAM :
- Maire d'ASSON : Laurent AUBUCHOU (Conseiller Général)

#### **Groupements Pastoraux**

- Estibette-Monbula : J-P POMMIES
- Bruges : J-L BIROU

Ampliation à Monsieur le Préfet des Hautes-Pyrénées  
Monsieur le Sous-Préfet d'Argelès-Gazost  
Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques  
Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture des Hautes-Pyrénées  
Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Atlantiques  
Monsieur le Ministre de l'Agriculture  
Madame la Ministre de l'Ecologie et du Développement durable